

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 386 du 27 mars 1946 :

n° 386

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 mars 1946

Numéro JO

n° 3 du 31/03/1946

Date du numéro

31 mars 1946

### TEXTE INTÉGRAL

L'infirmier stagiaire Idriss Aloïta a été licencié pour mauvaise manière de servir et incapacité professionnelle à compter du 1er avril 1946.